

RAPPEL DE PRODUIT

POULET FUME AU BOIS DE HETRE TOUS LES JOURS

Alimentation / Viandes

POULET FUME AU BOIS DE HETRE

Marque : **TOUS LES JOURS**

Modèle ou référence : **POULET FUME AU BOIS DE HETRE A MARQUE TOUS LES JOURS**

- **Lot 5412190093 Date limite de consommation 07/11/2022**

Conditionnements : Barquette sous film

Date de commercialisation : 17/10/2022

Date de fin de commercialisation : 21/10/2022

Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**

Marque de salubrité : FR 56 017 002 CE

Zone géographique de vente : France entière

Distributeurs : Casino



Publication du : 24/10/2022

Informations complémentaires permettant d'identifier le produit : Poulet fumé à marque Tous les jours estampille sanitaire FR 56 017 002 CE

Motif du rappel : LISTERIA MONOCYTOGENES

Risques encourus : Listeria monocytogenes (agent responsable de la listériose).

Description complémentaire du risque : Listériose : fièvre et maux de tête

Conduite à tenir : **Ne plus consommer, Ne plus utiliser le produit, Rapporter le produit au point de vente.**

Préconisation sanitaire :

Les personnes qui auraient consommé les « produits » mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Des formes graves avec des complications neurologiques et des atteintes maternelles ou fœtales chez la femme enceinte peuvent également parfois survenir. Les femmes enceintes ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes. La listériose est une maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

Modalités de compensation : Remboursement, Echange.

Date de fin de la procédure de rappel : 07/11/2022

Informations complémentaires publiques : Les personnes qui auraient consommé ce produit et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation.

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux

